



[Le texte français suit.](#)

SKATE CANADA NEW BRUNSWICK ATLANTIC CANADA SKATING CHAMPIONSHIPS TEAM CRITERIA

Skaters will qualify for the Atlantic Canada Skating Championships (ACSC) at the SCNB Provincial STAR Championships.

The top 4 competitors (under the age of 19 before July 1st preceding the Championships) from each of the following single's freeskate categories at the SCNB Provincial STAR Championships will qualify for ACSC. Note that the categories may change depending on the ACSC announcement.

- STAR 5 (all age categories) to Gold
- Juvenile
- Pre-Novice and Novice (see below)

SCNB will send four (4) Pre Novice and four (4) Novice athletes to the ACSC championships beginning in 2024.

- The qualifying competition will be Sectionals B.
- The top four (4) competitors may be named to the ACSC team.
 - Skaters who qualify for Challenge but opt out of attending Challenge will be allowed to go to ACSC.
 - Athletes must decide and communicate their decision to participate at either Challenge or ACSC with the [Section Office](#) within 24 hours following the completion of Sectionals B.
 - When a skater confirms their intent to attend Challenge, he/she/they can no longer compete at ACSC. This decision is final and cannot be reversed.

If a skater is unable to attend ACSC, skaters will be contacted in their order of placement (starting from fifth place) until a replacement is found or no competitors remain in the category.

Only those who attend ACSC will be named to the ACSC team.



Withdrawals from Qualifying Event and Byes

Medical Withdrawal

If a skater must withdraw from the ACSC qualifying event (SCNB Provincial STAR Championships) due to a medical issue, and there are no more than 4 competitors registered in the category, the skater may apply for a bye. Applications will be considered on a case-by-case basis.

To apply, the following criteria must be met:

- The skater must be registered at the qualifying event (SCNB Provincial STAR Championships) in the category.
- The skater must inform the [Section Office](#) via email, of their request at the latest 48 hours prior to the start of the SCNB Provincial STAR Championships.
- The Athlete Development Committee will review each case and its decision will be final.
- A medical certificate may be required.
- The skater must have competed at an earlier event in the current season (e.g. SCNB Winter Invitational) and provide the [Section Office](#) proof (report card).
- There must be no more than 4 competitors registered in the category.
- If the skater's request for a bye is approved, the skater will assume the following position within that category:

Number of competitors in category	Position assigned to approved bye competitor
2	2 nd
3	3 rd
4	4 th

Single entries at the SCNB Provincial STAR Championships

If a skater is the only registrant in their category, they may choose to skate up a category (if possible) or skate an exhibition.



Skating up a category

Should the skater choose to skate up a category, they will automatically qualify for the ACSC team. They will register at ACSC for the category they had originally registered to compete in at the SCNB Provincial STAR Championships.

Skaters registered in STAR 4 may skate up to STAR 5 and will be eligible to qualify for ACSC in STAR 5.

Alternate Policy

An alternate may be called on to compete up until the Wednesday at midnight preceding the start of ACSC.

Failure to register

In the event a qualifying skater does not register for ACSC by midnight on the day registration is due, the skater will be considered withdrawn. The Section office will notify the alternate of the opportunity to compete at ACSC via email.

In the event an alternate skater does not register for ACSC by midnight on the day registration is due, the skater will be considered withdrawn. The 6th place skater from the Provincial STAR Championships will be contacted and offered the position of alternate. The skater will have 48 hours to reply of their intent to the [Section Office](#).

Non-medical withdraw from ACSC

In the event of a skater who has qualified, and registered for ACSC, chooses not to compete for a non-medical reason, they must notify the [Section Office](#) as soon as the decision to not compete has been made. The alternate will be notified of the opportunity to compete at ACSC via email by the Section Office.



Medical withdraw from ACSC

In the event of a skater who has qualified, and registered for ACSC, is injured and cannot compete, a doctor's note is to be sent to the [Section Office](#) as soon as the decision to not compete has been made. The alternate will be notified of the opportunity to compete at ACSC via email.

Jackets

The 4 skaters in each category that attend ACSC will have the option of purchasing an ACSC Team jacket.

- Jackets may be ordered at the SCNB Provincial STAR Championships.
- Should the Boutique not be present at the competition, the ordering procedure will be emailed following the competition.
- SCNB cannot guarantee orders made following the SCNB Provincial STAR Championships.

Note: the purchase of the team jacket is optional.



CRITÈRES POUR L'ÉQUIPE DU CHAMPIONNAT DE PATINAGE DU CANADA ATLANTIQUE

Les patineurs se qualifieront pour le championnat de patinage du Canada atlantique (CPCA) lors du championnat provincial STAR de PCNB.

Les 4 meilleurs compétiteurs (âgés de moins de 19 ans avant le 1^{er} juillet précédant le championnat) de chacune des catégories individuelles de programme libre suivantes au championnat provincial STAR de PCNB se qualifieront pour le CPCA. Notez que les catégories peuvent changer selon l'annonce du CPCA.

- STAR 5 à Or
- Juvénile
- Pré-novice et Novice (voir ci-dessous)

PCNB peut envoyer quatre (4) patineurs pré-novice et quatre (4) patineurs novice au CPCA à partir de 2024.

- La compétition de qualification sera les championnats de section B.
- Les quatre (4) meilleurs compétiteurs peuvent être nommés à l'équipe du CPCA.
 - Les patineurs qui se qualifient pour le Défi, mais qui choisissent de ne pas y participer, peuvent aller au CPCA.
 - Les athlètes doivent décider et communiquer leur décision de participer au Défi ou au CPCA au [bureau de PCNB](#) dans les 24 heures suivant la fin des championnats de Section B.
 - Lorsqu'un patineur confirme son intention de participer au Défi, il/elle/iel ne peut plus concourir au CPCA. Cette décision est définitive.

Si un patineur ne peut pas participer au CPCA, les patineurs seront contactés dans l'ordre de leur classement (en commençant par la cinquième place) jusqu'à ce qu'un remplaçant soit trouvé ou qu'il ne reste plus de concurrents dans la catégorie.

Seuls les patineurs qui participent au CPCA seront nommés dans l'équipe du CPCA.



Retraits d'une épreuve de qualification et exemption

Retrait pour raisons médicales

Si un patineur doit se retirer de l'épreuve de qualification du CPCA (championnat provincial STAR de PCNB) en raison d'un problème médical et qu'il n'y a pas plus de 4 concurrents inscrits dans la catégorie, le patineur peut demander une exemption. Les demandes seront examinées au cas par cas.

Pour faire une demande, il faut satisfaire les critères suivants :

- Le patineur doit être inscrit à l'épreuve de qualification (championnat provincial STAR PCNB) dans la catégorie.
- Le patineur doit informer le [bureau de PCNB](#), par courriel, de sa demande au plus tard 48 heures avant le début des championnats provinciaux STAR de PCNB.
- Le comité du développement des athlètes examinera chaque cas et sa décision sera définitive.
- Un certificat médical peut être exigé.
- Le patineur doit avoir participé à un événement antérieur de la saison en cours (par exemple, la compétition d'hiver sur invitation de PCNB) et en fournir la preuve au [bureau de PCNB](#), (bulletin de notes).
- Il ne doit pas y avoir plus de 4 concurrents inscrits dans la catégorie.
- Si la demande d'exemption du patineur est approuvée, le patineur occupera la position suivante dans cette catégorie :

Nombre de concurrents dans la catégorie	Position assignée au concurrent exempté
2	2 ^e
3	3 ^e
4	4 ^e



Démonstrations aux championnats provinciaux STAR de PCNB

Si un patineur est le seul inscrit dans sa catégorie, il peut choisir de passer dans une catégorie supérieure (si possible) ou de faire une démonstration.

Passage dans une catégorie supérieure

Si le patineur choisit de passer dans une catégorie supérieure, il se qualifie automatiquement pour l'équipe du CPCA. Il s'inscrira au CPCA dans la catégorie dans laquelle il s'était initialement inscrit pour participer aux championnats provinciaux STAR de PCNB.

Les patineurs inscrits dans la catégorie STAR 4 peuvent patiner jusqu'à la catégorie STAR 5 et seront admissibles à se qualifier pour le CPCA dans la catégorie STAR 5.

Politique de remplacement

Un remplaçant peut être appelé à concourir jusqu'au mercredi à minuit précédant le début du CPCA.

Défaut d'inscription

Dans le cas où un patineur qualifié ne s'inscrit pas au CPCA avant minuit le jour de l'inscription, le patineur sera considéré comme retiré. Le bureau de PCNB informera le remplaçant de la possibilité de participer à la compétition par courriel.

Dans le cas où un patineur suppléant ne s'inscrit pas au CPCA avant minuit le jour où l'inscription est due, le patineur sera considéré comme retiré. Le patineur ayant obtenu la 6^e place au championnat provincial STAR sera contacté et se verra offrir le poste de remplaçant. Le patineur aura 48 heures pour répondre de son intention au [bureau de PCNB](#).



Retrait du CPCA pour raisons non médicales

Dans l'éventualité où un patineur qui s'est qualifié et inscrit au CPCA choisit de ne pas participer à la compétition pour une raison non médicale, il doit en informer [bureau de PCNB](#) dès que la décision de ne pas participer à la compétition a été prise. Le remplaçant sera informé par courriel par le bureau de PCNB de la possibilité de participer au CPCA.

Retrait du CPCA pour raisons médicales

Dans le cas où un patineur qui s'est qualifié et inscrit au CPCA se blesse et ne peut pas concourir, une note du médecin doit être envoyée au [bureau de PCNB](#) dès que la décision de ne pas concourir a été prise. Le remplaçant sera informé par courriel de la possibilité de participer à la compétition du CPCA.

Vestes

Les 4 patineurs de chaque catégorie qui participent au CPCA auront la possibilité d'acheter une veste d'équipe du CPCA.

- Les vestes peuvent être commandées lors des championnats provinciaux STAR de PCNB.
- Si la Boutique n'est pas présente à la compétition, la procédure de commande sera envoyée par courriel après la compétition.
- PCNB ne peut garantir les commandes faites après les championnats provinciaux STAR de PCNB.

NOTEZ Le texte a été rédigé en anglais et le texte français officiel est une traduction. En cas de conflit entre la version anglaise et la version française, la version anglaise aura préséance.